

sition dangereuse il se met et combien peu le sentiment populaire lui est favorable.

Les ministériels s'efforcent de rejeter le blâme sur les membres de la gauche et se demandent ce que le pays pensera de nous. Je serais bien aise, monsieur le président, de pouvoir en appeler au peuple sur cette question et de connaître l'opinion qu'il a du Gouvernement et de MM. Mackenzie et Mann; je serais bien aise de pouvoir me présenter devant la population de l'Ontario ou de toute circonscription en ce moment dépourvue de représentant, pour y discuter la nationalisation telle qu'on la met sous la direction de Mackenzie et Mann et l'inspiration de M. Z.-A. Lash. Puisque nos adversaires sont si sûrs du sort que leur attitude sur cette question réserve aux députés de l'opposition, pourquoi ne consentent-ils pas, avant de nous blâmer, à ce que le Gouvernement fasse tenir une élection dans une circonscription quelconque, afin de savoir ce que le corps électoral pense de leur propre attitude à l'égard de la nationalisation?

Nous ne nous opposons pas à la nationalisation de l'entreprise dont il s'agit ici. Le réseau de chemins de fer étant en notre possession, nous voulons qu'il soit géré avec honnêteté; mais, je le déclare sans hésitation, je m'attends pas à pareille chose de la part du Gouvernement actuel, vu que, jusqu'à présent, ses procédés en matière de chemins de fer n'ont pas été marqués au coin de la droiture.

La question de la nationalisation n'est pas encore venue en discussion à la Chambre. J'ai bien cherché, l'année dernière, à l'amener sur le tapis, mais je n'ai pas réussi à en faire l'objet d'un débat. Les membres du Gouvernement ne se souciaient pas de faire connaître s'ils y étaient favorables ou contraires; aujourd'hui encore ils s'abstiennent de dire ce qu'ils en pensent, ils préfèrent se dérober et donner le change en reprochant à l'opposition de retarder l'adoption du présent projet de loi.

J'aimerais à avoir certains renseignements au sujet de l'article 2, mais je doute fort que je les obtienne; car les seuls que nous avons obtenus vendredi nous ont été fournis par des députés ministériels que l'on s'empresse de baïllonner dès qu'on se fût aperçu qu'ils savaient quelque chose et étaient disposés à en faire part. J'aurais un avis à suggérer au Gouvernement au sujet de l'article 2, qui porte principalement sur la date de l'assemblée annuelle des directeurs.

L'article stipule que l'assemblée annuelle doit être tenue le dernier jeudi d'avril. L'année statistique se termine le 31 dé-

cembre et celle de la plupart des compagnies se clôt en décembre. Afin de mettre le Parlement en état de se procurer les renseignements nécessaires—si le Gouvernement se propose d'en fournir, ce dont je doute grandement—je conseille qu'on change la date de l'assemblée annuelle de façon à ce qu'elle ait lieu à la fin de décembre. Cependant, si le Gouvernement explique d'une façon valable la raison pour laquelle la date ne peut être changée, je ne soulèverai plus d'objection à cet égard.

M. BURNHAM: C'est un fait réellement extraordinaire que l'opposition, chaque fois qu'elle discute la question des chemins de fer, jette de la poudre aux yeux, tout en négligeant de la façon la plus formelle, de proclamer sa foi dans le principe de la nationalisation. Certes, il est possible que le Gouvernement, lorsqu'il doit régler des questions de détail ou même lorsqu'il doit aviser à l'administration générale des affaires publiques, tombe plus ou moins dans l'erreur et qu'il prête le flanc à la critique, car cela peut arriver à tout le monde. Néanmoins, par cette loi même, le Gouvernement se lie au principe de la nationalisation, et c'est simplement faire perdre le temps de la Chambre et celui du peuple et du pays que de porter des défis ausst aléatoires que ceux que nous venons d'entendre.

M. CAHILL: Cela est certain, car nul membre de la droite ne voudra relever le gant.

M. BURNHAM: Le Gouvernement s'en tient au principe de la nationalisation. Son existence dépend de l'adoption de cette théorie. Il a constaté que l'octroi de subventions et de dons en terres, de même que la conclusion de conventions financières avec de grandes corporations particulières conduisaient notre pays à la banqueroute, et c'est la raison pour laquelle il a adopté cette nouvelle politique. L'opposition ne cherche aucun moyen de surmonter la difficulté; elle se contente de défendre la propriété des compagnies particulières. Si l'honorable député (M. Cahill) qui vient de reprendre son siège, veut appuyer son défi en se portant candidat dans une division électorale neutre quelconque et faire l'élection sur le principe de la nationalisation, il trouvera plus d'un membre de la droite pour relever le défi. Je crois que la gauche ne compte pas un seul député qui favorise la nationalisation.

M. CAHILL: Et vous?